

Avis : 12-15

Membres présents et représentés : 07 sur 08 membres à voix délibérative

**La vidéosurveillance de la Maison de la Science.**

Un système de vidéosurveillance (8 caméras extérieures et 2 intérieures sur les parkings et dans la Maison de la Science) va être installé dans le but de garantir une réelle confidentialité et protection des données notamment intellectuelles, dans le cadre, notamment, des contrats de recherche à l'occasion desquels sont signés des accords de confidentialité.

L'objectif est également d'améliorer et garantir la sécurité des personnes et des biens.

*Cette proposition est soumise au vote.*

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentants des personnels	7	7		

Le Directeur de l'ENSAIT

Xavier FLAMBARD

---

DATE D'AFFICHAGE : 11 / 01 / 2013

---